



**les associations de solidarité
 s'engagent !**

NOS PARTENAIRES :



AVEC LE SOUTIEN DE :



AVEC LE CONCOURS DE :



SOMMAIRE

4

? **Problématique**

6

≡ **Programme**

8

👥 **Espace Agora**

14

🏠 **Pratique & Inscription**



➔ Infos, actus et inscriptions en ligne : congres2018.uniopss.asso.fr

Engageons-nous, ensemble !



Patrick Doutreligne
Président de l'Uniopss

Le Congrès 2018 de l'Uniopss représente pour nous l'opportunité d'interroger notre devise républicaine, qui illustre les frontispices de nos bâtiments publics, à l'heure où la **LIBERTÉ** de nos concitoyens est menacée par l'esprit d'angoisse voire de terreur que certains veulent instiller à notre démocratie afin d'imposer leur vision idéologique et à laquelle nous aurions tort de céder même partiellement, car cette devise demeure le meilleur rempart contre tout extrémisme.

L'**ÉGALITÉ** n'a sans doute jamais été aussi fragilisée dans la période moderne ; les inégalités se sont accrues au niveau territorial, car chacun s'inquiète qu'en dehors des métropoles, point de salut économique. Le sentiment de relégation ou d'exclusion des habitants des quartiers, de ceux qui vivent en secteur rural ou péri-urbain, s'est reflété dans les résultats des élections présidentielle et législatives. Les inégalités sociales deviennent pour beaucoup insupportables quand s'ajoutent ou se croisent 8 millions de pauvres, 4 millions de mal-logés, des difficultés importantes d'accès aux soins. De plus, la société se montre peu accueillante ou inclusive avec les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les demandeurs d'asile ou les migrants.

La **FRATERNITÉ** est souvent oubliée ou sous-estimée par les pouvoirs publics, prétextant qu'elle est davantage dépendante de la sphère privée, alors que nous, Associations, connaissons sa valeur et son sens profond dans nos actions quotidiennes auprès des publics soutenus ou accompagnés.

Alors, prenons ensemble à Tours les 4 et 5 avril 2018, le temps de nous questionner sur nos engagements en termes de solidarité, de protection sociale, d'évolution de notre modèle associatif, de participation, de relation avec les politiques et les autorités administratives, dans un contexte politique marqué par un nouveau quinquennat. ■



Libertés... inégalités... fraternité ?

Alors que les premiers arbitrages économiques transparaîtront par la préparation des lois d'orientation des finances publiques, le Congrès de l'Uniopss sera un moment-clé pour porter des choix de société, nommer des priorités sociales et mettre en avant le rôle des associations de solidarité, acteurs innovants de développement économique et social pour tous.

Les associations de solidarité s'engagent !

Inégalités sociales et territoriales, sentiment d'injustice sociale, absence de confiance en l'avenir... de nombreux thèmes pourtant centraux pour la cohésion sociale ont été relativement absents du paysage politique et médiatique lors des dernières élections. Toutefois, comme le souligne l'Uniopss dans le projet de société qu'elle a porté en 2017, « *le partage des richesses n'a jamais été aussi inégalitaire, l'inégalité d'accès aux droits fondamentaux ne cesse de s'aggraver.* » Les enjeux sont nombreux : un meilleur accès de tous aux droits de tous, une Europe plus sociale, une approche plus préventive, notamment dans les politiques de la santé, de l'autonomie ou de la délinquance.... Sans oublier la participation de tous à un projet commun, enjeu fondamental pour la démocratie.

Il est donc urgent de mieux prendre en compte les questions sociales dans le débat public, en réaffirmant la solidarité en actes, et de peser sur l'ensemble des politiques publiques.

Deux ans après le Congrès de Montpellier qui avait réuni près de 1 500 participants, le 33^e Congrès de l'Uniopss sera, pour les acteurs de la solidarité, un temps fort de mobilisation et d'interpellation des pouvoirs publics, un peu moins d'un an après le début d'une nouvelle mandature. L'occasion d'affirmer leur vision et leurs priorités, et de mettre en lumière le potentiel d'engagement et d'innovation des associations sur les territoires, pour la construction d'une société durable. ■

Soyez acteurs du **Manifeste du Congrès !**

Co-construit avec l'ensemble des parties prenantes de l'Union, cette production, finalisée durant le Congrès et rendue publique en clôture, sera l'occasion de médiatiser des positions fortes et d'affirmer le rôle des associations en matière d'innovation.

*Quel projet de société voulons-nous promouvoir ?
Quelles sont nos attentes vis-à-vis des politiques publiques ?
Que pouvons-nous apporter en tant qu'association ?*

C'est autour de ces questions ouvertes que nous attendons vos contributions qui seront publiées en ligne, au fil de l'eau, sur le site web dédié au Congrès.

Pour en savoir plus et contribuer :

congres2018.uniopss.asso.fr rubrique « Manifeste du Congrès »



Du rebond aux leviers...

Lors du Congrès de Montpellier, les acteurs présents avaient opté pour le scénario du rebond, dans lequel les associations de solidarité refusent la posture de repli et se mobilisent pour des évolutions à construire dans les politiques publiques et la société. Il s'agit à présent d'opérer des choix porteurs d'avenir.

Une société inclusive - plus juste, plus participative, plus fraternelle et plus solidaire - suppose que les priorités sociales soient au cœur des politiques publiques. D'où la nécessité, pour faire levier, de conforter le socle des droits fondamentaux, de consolider la protection sociale et de tabler sur l'ensemble des politiques de l'emploi, du logement, de la culture, de l'aménagement des espaces publics et du territoire.

Dans le contexte d'une recomposition de la société civile et d'une économie sociale et solidaire où le courant de l'entrepreneuriat social semble s'étendre, il s'agit aussi de mieux cerner la place et l'apport spécifiques des associations de solidarité, pour une société ouverte à tous. ■

> Analyser, débattre, construire et agir !

Par le maillage de séances plénières et d'espaces plus restreints de débat, le 33^e Congrès de l'Uniopss sera un temps privilégié de questionnement, d'échange et de construction collective. Avec, en clôture, la présentation du « **Manifeste du Congrès** », témoignant de la capacité des acteurs associatifs à porter une réflexion et des propositions sur les évolutions à conduire et les politiques à construire. ■



Séances plénières

Une plénière d'ouverture

Des questionnements globaux aux enjeux pour l'action

Une conférence grand public

Liberté, égalité, fraternité : la cohésion sociale au défi de la participation ?

Une plénière d'actualité

Parcours, participation, prévention, prospective : des points de passage obligés ?

Une plénière de clôture

Quelles perspectives et quels leviers ?



Agoras

Afin de favoriser les échanges et la co-construction, deux temps d'agoras seront proposés aux congressistes. Explorer, témoigner, débattre : tels seront les maîtres mots de ces différents modules, qui réuniront des acteurs du réseau Uniopss-Uriopss, des adhérents, des personnes accompagnées, des partenaires...

Village réseau

Cet espace illustrera les potentiels de l'action collective, en valorisant les actions conduites par les Uriopss et l'Uniopss, pour et avec leurs adhérents. Ce sera aussi un espace ouvert favorisant les échanges, un lieu d'information et un point de rencontre pour tous les congressistes.

Village des exposants

Les congressistes seront invités à rencontrer les partenaires de l'événement sur leur stand. Des pauses-café et différentes animations seront proposées dans cet espace.





08:30 Accueil des participants

09:30



Séance plénière d'ouverture

Des questionnements globaux, aux enjeux pour l'action

Au-delà du diagnostic, il s'agira de nommer, de manière volontariste, les enjeux d'un projet pour la société et les questions critiques des politiques publiques et du rôle des associations. Après une ouverture protocolaire avec les pouvoirs publics, cette séance introductive proposera une mise en perspective de la « réalité sociale », au plan français et européen. Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss, présentera une lecture des leviers d'une politique générale des solidarités, ouvrant des pistes pour les agoras et les séances plénières suivantes.

► **Discours d'ouverture** : **Patrick Doutreligne**, Président de l'Uniopss, **Jean-Michel Delaveau**, Président de l'Uniopss Centre et des **représentants des pouvoirs publics**.

► **Table ronde** : **Louis Maurin**, Directeur de l'Observatoire des Inégalités ; **Marie-Christine Vergiat**, Députée européenne.

► **Quelle politique générale des solidarités ?** **Jérôme Voiturier**, Directeur général de l'Uniopss.

Animation : **Christine Chognot**, Adjointe au directeur général de l'Uniopss, Responsable de la mission de prospective ; **Antoine Janbon**, Rédacteur en chef d'Union Sociale.

12:00

Circulation et pause > Village des exposants

13:00

Déjeuner > Café dans le Village des exposants

15:00



Agoras Temps 1

Du diagnostic aux choix des congressistes

Conférences thématiques et forums de débat pour construire des positions. *Voir pages 8 à 10.*

16:30

Circulation et pause-café > Village des exposants

17:00



Conférence plénière grand public

Liberté, égalité, fraternité : la cohésion sociale au défi de la participation ?

Au regard des 3 piliers de notre devise républicaine, chaque citoyen peut-il effectivement agir et participer ? Tous les individus ont-ils la même liberté (d'être élu, d'interpeller etc.) ? Au-delà de la posture et du principe souvent mis en avant, quelles sont les conditions d'une égalité réelle entre les citoyens ? De quelle fraternité parle-t-on ? Qu'apporte la participation citoyenne dans les associations de solidarité ?

► **Intervenante** : **Cynthia Fleury**, philosophe et psychanalyste.

Discutant : **Robert Lafore**, Professeur de droit public à l'IEP de Bordeaux, Président du Conseil de recherche et prospective de l'Uniopss.

Présidente : **Annette Glowacki**, Présidente de l'Uniopss Hauts-de-France Nord-Pas-de-Calais.

18:15

Assemblée générale de l'Uniopss

19:30

Réception par la Ville de Tours à la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville

20:15

Soirée festive « L'inclusion dans tous ses états ! »

Cuisine du terroir et spectacle humoristique

La Touraine et la région Centre-Val de Loire seront mises à l'honneur à travers la gastronomie lors d'un dîner qui se tiendra à la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Tours (à deux pas du Vinci), suivi d'un spectacle humoristique avec Krystoff Fluder. Repéré dans des émissions de télévision, *Le journal des bonnes nouvelles* de Karl Zéro, ou au cinéma

dans *Podium, Chocolat, Harry Potter et les Reliques de la mort*, cet humoriste et acteur français vous fera découvrir des extraits de son one-man show *Oui je suis noir, et alors ?* : humour et auto-dérision garantis ! Cet artiste de talent nous invitera à porter un regard décalé sur la société inclusive...

Tarif : 55 euros par personne.





08:00

Accueil café > Village des exposants

09:00

**Séance plénière****Parcours, participation, prévention, prospective : des points de passage obligés ?**

Rationalisation, restructurations, concurrence, mesure d'impact social, marchandisation... évoquent la tendance lourde du *new public management* appliqué au champ de la santé et des politiques sociales, que la logique de « l'entreprise sociale » pourrait encore accentuer. Mais d'autres courants, qui tablent sur la participation, la promotion de l'autonomie et de l'accès aux droits, les pratiques de coopération, les solidarités, la citoyenneté, sont à l'œuvre. Face aux clivages creusés par les inégalités sociales et territoriales et au recul de la confiance dans les institutions, une conception renouvelée des politiques publiques semble indispensable, avec le projet de consolider les droits sociaux, conforter le système de protection sociale, mobiliser toutes les politiques structurelles, installer la cohérence territoriale. Ce qui supposerait de changer le « logiciel » de la régulation, pour refaire place à l'intelligence collective, à l'initiative et la créativité, aux solidarités et enfin de redonner place au débat démocratique des orientations de moyen terme. Où en est-on et comment, dans ce contexte, valoriser les innovations et les réalisations associatives ?

> **Réflexions introductives** par le **Conseil de recherche et prospective** de l'Uniopss (film).

> **Table ronde réunissant pouvoirs publics – personnes accompagnées – associations – acteurs de l'ESS.**

Marie-Anne Montchamp, ancienne ministre, Présidente de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ; **Hugues Sibille**, Président de la Fondation du Crédit Coopératif ; **Jean-Philippe Vinquant**, Directeur général de la Cohésion sociale (DGCS) ; **Christine Auberger**, Présidente de l'association ISATIS ; **Fabrice Perrin**, Directeur général des services, Conseil départemental d'Indre-et-Loire (*sous réserve*).

Animateur-discutant : Johan Priou, Directeur de l'Uniopss Centre.

11:15

**Agoras Temps 2****Des espaces de libre expression et d'échanges**

Informations, discussions, partage de bonnes pratiques, témoignages... *Voir pages 11 à 13.*

12:30

Circulation et pause > Village des exposants

13:00

Déjeuner > Café dans le Village des exposants

14:30

**Séance plénière de clôture****Quelles perspectives et quels leviers ?**

Pour peser sur le débat des orientations sociétales, être force de proposition pour l'évolution des politiques publiques et déboucher sur des propositions tangibles, la séance de clôture présentera le Manifeste du Congrès, construit, en amont de l'événement, dans tous les rouages de l'Uniopss et finalisé avec les congressistes.

Cette séance de clôture, à vocation identitaire et prospective, permettra de valoriser la capacité des associations à être acteurs des transformations de la société, leur militantisme, leur potentiel d'innovation.

> **Présentation du Manifeste du Congrès**

> **Discours de clôture du Président de l'Uniopss**

> **Intervention d'un représentant de l'État**

16:00



→ **En savoir plus et s'inscrire en ligne**
congres2018.uniopss.asso.fr



L'espace **Agora** : une offre modulaire autour de thèmes-clés

Les agoras qui ponctueront ces deux jours réuniront les parties prenantes de l'Union et **favoriseront les interactions entre les congressistes**, autour de questions d'actualité, d'innovations, de partage d'expériences et de convictions.



Agoras Temps 1 > Mercredi 4 avril à 15 h

« Du diagnostic aux choix des congressistes » : construire des positions

Les animations de ce premier temps d'agoras (conférences thématiques, forums de débat) nourriront les contenus du Congrès et contribueront au Manifeste qui en portera les conclusions.

PROGRAMME

1 Quelle place pour la prévention dans les pratiques associatives et les politiques de la lutte contre la pauvreté ?

Les associations qui se sont créées pour « lutter contre la pauvreté », depuis des décennies, parfois des siècles, restent aujourd'hui marquées par cette histoire, qui s'attaque à la pauvreté une fois qu'elle est installée. Comment faire en sorte que les associations se donnent comme objectif de lutter contre l'apparition de la pauvreté ? Faut-il changer l'objet de nos associations, pour axer l'action sur la prévention de la pauvreté ? Comment agir pour davantage prévenir ? Il en va de même des politiques publiques de lutte contre la pauvreté. Elles sont essentiellement à visée curative. Nous ne savons pas faire de prévention efficace en France. N'est-ce pas la raison de l'échec des politiques de lutte contre la pauvreté ? Faut-il désormais les axer beaucoup plus sur la prévention de l'installation de la pauvreté ? Comment ? L'agora s'attachera à réfléchir à ces problématiques à partir d'expériences concrètes.

► **Franck Dubois**, Responsable adjoint du département « Solidarités familiales » du Secours Catholique ; **un(e) parlementaire**.

Animation : François Soulage, Président du Collectif ALERTE.

2 Comment lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé ?

Dans son rapport sur la Stratégie Nationale de Santé, le Haut Conseil de la Santé Publique reconnaît ne pas avoir investi jusqu'ici la question des inégalités territoriales de santé, et souligne son absence à l'agenda politique, en dépit des nombreux travaux pointant leur persistance. La ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, a rendu public un « Plan d'accès aux soins » le 13 octobre 2017. La définition des « déserts médicaux », au sein de ce plan, fait craindre une augmentation des inégalités sociales de santé, faute de prise en compte de la situation socio-économique de la population. Comment lutter à la fois contre les inégalités sociales ET territoriales de santé ? Les associations construisent des réponses innovantes pour réduire ces inégalités. Les participants seront invités à échanger sur les solutions apportées à cet enjeu majeur de santé publique.

► **Parmi les intervenants : Céline Laurenson**, Coordinatrice de la mission de médiation en santé en zone rurale dans les Combrailles (Auvergne) – Médecins du monde.

Animation : Laurie Fradin, Conseillère technique, Uniopss.

3 La participation des personnes : une source d'énergie renouvelable pour l'action sociale

La participation des usagers est au cœur des évolutions législatives de ces vingt dernières années, ce que confirme la loi de modernisation de notre système de santé qui renforce les droits et la place des personnes accompagnées. À partir de paroles d'usagers, cette agora, portée par les associations regroupées au sein de l'Uriopss Centre, montrera que la participation des personnes repose sur des solutions concrètes et pragmatiques. Elle valorisera les initiatives des structures de la région, notamment celle de l'APF Centre Val-de-Loire au titre du Comité d'Entente Régional, du CRPA porté par la Fédération des acteurs de la solidarité, ainsi que des actions pilotées par l'Uriopss, telles que la formation sur la participation dédiée aux professionnels.

Animation : *Pascal Usseglio, APF.*

4 Choisir et accéder à son lieu de vie quel que soit son niveau d'autonomie : quels enjeux, quels freins à lever ?

Chaque personne âgée, chaque personne handicapée, doit avoir la possibilité de vivre dans notre société avec la même liberté de choix que les autres personnes, donc avoir accès à l'ensemble des biens, services, activités et décider où et avec qui elle va vivre. À domicile, dans des formules intermédiaires, inclusives ou en établissement, les associations de solidarité mettent en place des actions concrètes pour accompagner à l'autonomie et la citoyenneté et permettre à chacun d'accéder au lieu de vie de son choix. Pour autant, que ce soient pour des raisons financières, d'absence d'offre suffisante ou encore d'un environnement inadapté sur un territoire, nombre de personnes âgées ou de personnes en situation de handicap se voient imposer leur lieu de vie. Des représentants d'associations membres de la commission Autonomie et Citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées de l'Uniopss interrogeront des personnes concernées, mettront en avant différentes initiatives afin d'identifier les enjeux, freins et leviers. Permettre à chacun de choisir et d'accéder à son lieu de vie, quel que soit son niveau d'autonomie, constitue en effet un enjeu de société.

➤ **Jean Jallaguiet**, Conseiller technique de l'Uriopss Auvergne-Rhône Alpes ; **Murielle Chauvel**, Directrice adjointe de la Direction du développement et de l'offre de service, APF.

Animation : *Laurène Dervieu, Conseillère technique, Uniopss ; Johan Priou, Directeur de l'Uriopss Centre.*

5 Vers une Europe sociale et politique ? Quelle place pour les associations de solidarité dans l'Europe sociale ?

Création du socle européen des droits sociaux après une vaste consultation européenne, publication par la commission d'un document de réflexion sur l'avenir de l'Europe sociale, prochaine initiative sur la protection sociale, conférence de Bratislava sur l'économie sociale... les initiatives qui se multiplient ces derniers mois semblent dessiner un « moment social » pour une Europe en reconquête de sens et de popularité. Quelles conséquences de ces décisions sur nos modèles de protection sociale ? Plus concrètement, l'enjeu pour notre mouvement, par rapport aux services sociaux que nous portons, réside dans une frontière complexe entre ce qui relève de la notion de service d'intérêt

général à caractère social - mais suppose un mandat clair, des obligations de service public réelles et une subvention compensant seulement ces obligations - et ce qui relève pleinement du marché, des règles du traité et de la concurrence, ce qui permet alors de rester dans une logique d'autonomie par rapport à la puissance publique. Comment situer les associations de solidarité dans ce prisme ? Quelles en seraient les conséquences concrètes ?

➤ **Sofia Fernandes**, Chercheuse senior sur les questions économiques et sociales à l'institut Jacques Delors ; **Laure Chareyre**, Directrice de l'Uniopss Auvergne Rhône-Alpes et Présidente de la commission Europe et International du Conseil Supérieur de l'Économie sociale et solidaire.

Animation : *Morgane Dor, Conseillère technique, Uniopss.*

6 Les politiques nationales familiales et l'accueil du jeune enfant

Le modèle national d'accompagnement et de soutien aux familles est régulièrement réinterrogé, notamment dans la sphère politique. Son efficacité, pourtant reconnue sur le plan international, et ses principes font débat. Sommes-nous à l'aune d'une refonte de la Branche Famille de la Sécurité sociale ou doit-on au contraire réaffirmer les fondements et les principes de la protection sociale des familles ? Dans cet échange, il sera nécessaire d'évoquer les rôles et responsabilités de chacun : quelle place pour les individus, l'État... mais aussi le marché ?

➤ **Un représentant de la CNAF ; un universitaire.**

Animation : *Samia Darani, Conseillère technique, Uniopss.*

7 L'hébergement inconditionnel des personnes en situation d'urgence : un principe non négociable !

L'accueil inconditionnel en structure d'hébergement d'urgence est inscrit dans la loi. Ce principe vise à ce que toute personne confrontée à de « graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion » puisse être admise dans un CHRS jusqu'à ce qu'elle puisse « accéder ou recouvrer son autonomie personnelle et sociale ».

Ce principe, incontournable pour les associations de solidarité, est mis à mal ces derniers temps. L'Uniopss, par la voix de son Président, s'est fait le porte-parole des associations pour rappeler aux pouvoirs publics que certaines valeurs ne peuvent être oubliées. En quoi, le renoncement à ce principe est dangereux non seulement pour les personnes accueillies mais aussi au regard de notre conception de la solidarité ?

Animation : *Manon Jullien, Conseillère technique, Uniopss.*

8 Mineurs non accompagnés : des jeunes à protéger !

Au cœur des préoccupations nationales et locales, et de dispositifs et de réglementations complexes, l'accueil, l'évaluation, l'accompagnement des « mineurs non-accompagnés » sont à la croisée d'une multitude d'enjeux et de problématiques.

Ces missions engagent la compétence de nombreux acteurs, tant au niveau des services de l'État, des conseils départementaux, de l'Éducation nationale, de la justice, que des associations et professionnels de santé, du social, du médico-social. Un accompagnement au titre de la protection de >>>

l'enfance, dans le respect des engagements internationaux de la France, avec une prise en compte des besoins et des droits fondamentaux de ces enfants mineurs non accompagnés, requiert des coopérations interinstitutionnelles et pluridisciplinaires à tous les niveaux.

Ce sujet d'une actualité brûlante permettra également de faire le point sur les dernières décisions gouvernementales, dans la suite des différents consultations et groupes de travail.

Cette agora illustrera par un ou deux témoignages, cette réalité de mise en œuvre ainsi que des enjeux auxquels chacun des acteurs dans la légitimité des places doit faire face.

► **Christian Boissel**, Directeur d'établissement (association l'Etape) ; un représentant du **Conseil départemental** (sous réserve).

Animation : Anne Postic, Directrice de l'Uriopss Pays-de-la-Loire.

9 Les enjeux de l'évolution du travail social

Réformes, lois et décrets ont modifié le contexte de l'intervention sociale et de l'accompagnement. C'est la conception de la solidarité publique qui a évolué et le cadre associatif (employant une grande partie des travailleurs sociaux) est bouleversé par ces changements imprégnés de tensions sociales, économiques et politiques.

Dans ce contexte, la mise en perspective des enjeux et des méthodes concernant le travail social face à l'exclusion est difficile. Et ces changements modifient les pratiques professionnelles et la formation dans un espace où la coopération constitue la base des échanges nécessaires à la réalisation de « l'aller vers » et du « travailler avec », à la construction du parcours de vie de chacun, processus où les associations ont une place particulière et centrale.

Animation : Isabelle Léomant, Conseillère technique, Uniopss.

10 Associations et collectivités publiques

En 2014, était signée la Charte des engagements réciproques entre l'État, le Mouvement associatif et les collectivités territoriales, pour mieux reconnaître la vie associative et développer une coopération tripartite au service de l'intérêt général. Cette Charte devait déboucher sur l'amélioration du dialogue civil et social, l'approfondissement démocratique, la création de richesses économiques, sociales et culturelles et le développement de l'économie sociale et solidaire.

Où est-on aujourd'hui dans le champ de la santé, du social et du médico-social ? Alors que le gouvernement affirme la place de l'ESS dans un « pacte de croissance » pour concilier performance économique et intérêt général, les associations ne sont-elles pas désormais à cheval sur deux logiques, avec d'un côté une commande publique rénovée (marchés, appels d'offre, investissement social et mesure d'impact social) et de l'autre une régulation de l'offre transformée (le pilotage des établissements et services progressivement repensé autour du droit des personnes puis remodelé dans la logique des parcours) ?

Entre ces deux courants qui semblent curieusement conjuguer une logique néo-marchande et une logique néo-tutélaire,

comment bâtir une politique associative ? Comment tabler sur des dynamiques collectives constructives pour approfondir le mouvement de transformation des établissements et services et leur adéquation aux besoins sociaux ?

► **Patricia Sitruk**, Directrice générale de l'OSE.

Animation : Séverine Dupont-Darras, Directrice de l'Uriopss Hauts-de-France Picardie.

11 L'accueil des demandeurs d'asile : être à la hauteur des principes républicains !

Que faire à partir des constats inquiétants sur l'évolution de l'accueil des étrangers en France, en particulier sur le dispositif d'accueil des demandeurs d'asile et sur le rôle de plus en plus difficile des associations de solidarité ? On constate en effet la dégradation des conditions d'accueil, peu respectueuses de l'intimité et de la dignité proposées aux migrants, ainsi que la multiplication des actions des pouvoirs publics à l'encontre de leur installation, sans même assurer l'accès aux prestations humanitaires et aux droits fondamentaux des personnes. Cette agora permettra d'affiner les constats et les actions possibles face à cet enjeu central pour la cohésion sociale.

► **Un représentant du Conseil de recherche et prospective de l'Uniopss ; un représentant de l'hébergement social.**

Animation : Géraldine Meyer, Directrice de l'Uriopss PACA-Corse.

12 Les nouveaux outils comptables (EPRD) et de gestion (CPOM) : une nouvelle organisation de la gouvernance associative ?

Les nouveaux outils comptables que sont l'EPRD, de gestion (CPOM) et de régulation induisent de nouveaux modes de relations avec les pouvoirs publics. La question de la liberté contractuelle des associations et de leur capacité d'innovation se pose. Cette impression est renforcée par la généralisation des appels à projets qui laissent de moins en moins de place à l'initiative et à l'expérimentation.

► **Témoignages d'adhérents du réseau Uniopss-Uriopss.**

Animation : Marie-Pierre Quiblier, Chef de projets Accompagnements, Ressources économiques, gestion – tarification, Uriopss Auvergne Rhône-Alpes.





Agoras Temps 2 > Jeudi 5 avril à 11 h 15 Des espaces de libre expression et d'échanges

13 Les gouvernances associatives en question : de la stratégie à la pratique

Le projet associatif forme la quintessence de ce qui réunit les membres d'une association, transcendant les actions et messages de la structure en un projet politique porteur de valeurs de société. La gouvernance, quant à elle, consiste en l'ensemble des mécanismes permettant un alignement du fonctionnement de l'organisation sur les objectifs et les valeurs du projet associatif. Comment, dès lors, s'interroger sur sa gouvernance tout en retravaillant son projet associatif ? Comment favoriser la participation de toutes les parties prenantes du projet pour dynamiser, renouveler, vitaliser la gouvernance ?

Pour construire ses propres réponses, l'association peut s'approprier des outils d'auto-accompagnement et/ou se faire accompagner par un tiers. L'agora permettra d'échanger sur une boîte à outils travaillée par l'Uniopss et ses adhérents et directement mobilisable par les organisations. En complément, l'accompagnement par un dispositif sectoriel, territorial ou thématique peut favoriser la dynamique du modèle associatif de solidarité.

> **Cathy Bellec**, Conseillère technique stratégies associatives, Uriopss Pays-de-la Loire.

Animation : Morgane Dor, Conseillère technique, Uniopss ;
Alexandre Ramolet, Chargé de mission, Centre de Ressources DLA social, médico-social et santé.

14 La digitalisation de la formation : quels changements pour quelles adaptations ?

La montée du digital dans les méthodes d'apprentissage transforme considérablement les manières de concevoir et d'animer les formations, qu'elles soient initiales ou entrant dans le champ de la formation professionnelle continue. Cette révolution numérique déjà bien engagée demande aux formateurs, aux stagiaires et aux responsables formation de grandes adaptations, voire de véritables changements de postures. Par des témoignages et des mises en pratique, l'objectif de cette agora est de partager différents points de vue sur le digital et la formation, afin d'ouvrir des perspectives sur un phénomène devenu incontournable.

> **Un adhérent national de l'Uniopss ; un représentant d'un OPCA.**

Animation : Lucas David, Chargé de mission Développement de la formation, Uniopss.

15 Transition énergétique et environnementale : quelles opportunités de financement et d'actions durables pour les acteurs associatifs ?

Cette agora permet de découvrir les démarches innovantes de deux acteurs publics, la Caisse des Dépôts et l'ADEME, pour accompagner des projets de transition énergétique et environ-

nementale auprès des opérateurs à but non lucratif. La Caisse des Dépôts expliquera comment elle peut aider financièrement, via des prêts, des acteurs du logement ou de l'hébergement à se lancer dans des travaux de rénovation énergétique. Elle évoquera également un dispositif de cofinancement innovant (intracting) permettant aux acteurs de la santé de rentabiliser rapidement les travaux d'efficacité énergétique. De son côté, l'ADEME évoquera l'expérimentation Santé Témoin, visant à démontrer les actions concrètes en termes d'économie circulaire dans les établissements de santé et du médico-social.

Acteurs du logement, de l'hébergement, de la santé et du secteur des personnes âgées... venez échanger avec vos financeurs potentiels et vos collègues déjà inscrits dans ces démarches.

> **Deux représentants de la Caisse des Dépôts ; un représentant de l'ADEME ; un représentant de SOLIHA.**

Animation : Joaquim Soares, Président du groupe Prévention Hébergement Logement de l'Uniopss.

16 Comment attirer et impliquer les jeunes dans son projet associatif ?

L'intégration des jeunes est un enjeu majeur du renouvellement des forces vives, dans un contexte de mutations de l'engagement. Malgré les représentations, le désir d'engagement des jeunes augmente et certains dispositifs (service civique, année de césure, statut du responsable associatif étudiant) facilitent sa concrétisation. Pour autant, le passage à l'action ne va pas de soi : comment accompagner ce désir d'engagement ? Comment adapter le fonctionnement et la gouvernance associative à la volonté d'implication de ces jeunes ? Cette agora mettra en exergue des bonnes pratiques identifiées parmi nos adhérents.

> **Emmanuel Curis**, Chargé de Projet Réseaux Jeunes, Secours Catholique.

Animation : Myriam Bourgeois-Etienne, Chargée de mission Service Civique, Uniopss.

17 Les apports de la co-construction à la question de l'évaluation d'impact social : présentation du projet VISES

Souvent cantonnée à la notion de coût, l'action sociale et médico-sociale est pourtant génératrice de nombreuses richesses. Pour valoriser cet apport de l'ESS aux territoires et à leurs habitants, l'Uniopss Hauts-de-France a souhaité s'engager avec 20 autres partenaires dans le projet VISES - « Valorisation de l'Impact Social de l'Entreprenariat Social ».

Ce projet de recherche-action, transfrontalier avec la Belgique, a pour but de co-construire un dispositif de valorisation de l'impact social concret et adapté aux entreprises sociales, en collaboration avec des chercheurs, des acteurs de terrain et réseaux de l'ESS.



L'Uriopss Hauts-de-France souhaite partager cette expérience, en apportant le regard d'une structure adhérente engagée dans la démarche ainsi que d'un chercheur associé sur les apports de la co-construction à la question de l'évaluation d'impact social.

➤ **Un chercheur de l'université de Liège ; un représentant d'une structure adhérente** accompagnée par l'Uriopss dans le cadre de VISES.

Animation : Gilles Atmeare, Directeur adjoint, Uriopss Hauts-de-France - Nord-Pas-de-Calais et responsable du secteur Personnes en situation de handicap.

18 Moderniser et adapter les systèmes d'information des établissements et services médico-sociaux : diagnostic et perspectives

Disposer de systèmes d'information performants pour apporter des réponses fluides et adaptées aux besoins des personnes, est aujourd'hui en enjeu majeur pour les établissements et services médico-sociaux. Comment faire un diagnostic ? Quels sont les besoins des ESMS sur cette problématique (aides à la formation, appui opérationnel, matériel...) ? Quelles perspectives notamment financières, mais aussi en termes d'accompagnement (des professionnels, des institutions) ? Cette agora apportera des réponses concrètes à ces questions.

➤ **Pauline Sassard**, Chef de projet ANAP ; **un adhérent de l'Uriopss Centre**

Animation : Claire Dubien, Responsable des partenariats, ADB Solidatech.

19 Les innovations associatives : réalités et transformation ?

Le projet d'un « accélérateur de l'innovation » remet en lumière un enjeu récurrent : comment favoriser le développement de l'innovation sans tomber dans le piège de la normalisation, comment la financer, comment pérenniser les projets après leur émergence ? Plus fondamentalement, se pose aussi la question de la prise en compte des différentes sphères potentielles de l'innovation – sociale, économique, technologique, démocratique – dont la conjugaison est un marqueur de l'identité associative.

➤ **Christophe Vernier**, Secrétaire général de la Fondation du Crédit Coopératif.

Animation : Catherine Humbert, Directrice de l'Uriopss Alsace.

20 Minimas sociaux en Europe : quel devenir ?

Lors du sommet social de Göteborg de novembre 2017, les dirigeants européens ont rappelé que « Le moment est venu pour une Europe sociale ». Force est de constater qu'il n'est plus viable de développer une politique sociale nationale sans prendre en compte la perspective européenne. Dans ce contexte, la question d'un revenu minimum dans les États de l'Union Européenne prend une place centrale. Dans le cadre du projet européen EMIN, l'Uriopss Hauts-de-France souhaite ouvrir le débat sur ce que signifierait mettre en place un revenu minimum (ou système de revenus) accessible, adéquat et habilitant dans les États de l'UE. À terme, il s'agirait d'aboutir à une directive aux États membres. Cette agora sera l'occasion d'engager cette démarche de mobilisation des membres de la société civile vers une compréhension et une vision partagées sur la question des minimas sociaux en Europe.

➤ **Guy Janvier**, Président d'EAPN France ; **Richard Delplanque**, allocataire du RSA.

Animation : Jean-Pierre Bultez, EAPN France ; **Salomé Lenglet**, Uriopss Hauts-de-France.

21 L'Uriopss : une histoire à la portée de tous !

Récemment, l'Uriopss a fêté ses 70 ans d'existence. A cette occasion, un module historique a vu le jour, permettant de résumer son histoire en dix minutes ; mais il fallait aller plus loin. C'est la raison pour laquelle, les équipes de l'Union, en partenariat avec la Société Générale et Chorum, ont souhaité produire un web documentaire permettant de prendre la mesure en profondeur de la très riche histoire de l'Uriopss. Composé de nombreux documents, vidéos, archives et témoignages, avec une entrée secteur par secteur, cet outil interactif permet de comprendre l'impact de l'Uriopss sur les politiques sociales, mais également sur la structuration du monde de la solidarité. Cette agora, animée conjointement par Antoine Janbon, chef du projet 70 ans de l'Uriopss, Briec Du Bot, responsable de l'animation des partenariats à la Société Générale et un représentant de Chorum, présentera cet outil nouvelle génération. Les intervenants reviendront sur ses objectifs, procéderont à quelques démonstrations d'utilisation et répondront aux questions du public.

➤ **Antoine Janbon**, Chef du projet « 70 ans de l'Uriopss » ; **Briec Du Bot**, Responsable de l'animation des partenariats à la Société Générale ; **un représentant de Chorum**.

22 Immersion dans la justice des mineurs : participez à une reconstitution d'audience !

Dans le cadre de la promotion de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), la Maison des droits de l'Enfant de Touraine, service de la Fondation Verdier, vous propose une reconstitution d'audience du tribunal pour enfants, en partenariat avec l'Ordre des avocats du Barreau de Tours et de la commission des avocats de Mineurs. Des avocats joueront leur propre rôle et celui de magistrats. Des enfants endosseront le rôle de l'auteur des faits et de sa victime. Assesseurs, greffier, huissier et éducateur feront partie de la distribution. L'idée : reconstituer, à partir d'un véritable dossier, une audience du tribunal pour enfants afin d'expliquer que les enfants ont le droit à une justice spécifique, que ne pas respecter la loi entraîne une sanction et qu'une victime a des droits. Le tout, en expliquant les notions et les termes.

➤ *La Maison des Droits de l'Enfant de Touraine intervient depuis 7 ans maintenant auprès des collégiens et des lycéens pour les sensibiliser à la justice des mineurs et ce sont plus de 7 000 enfants qui ont pu bénéficier de cette action citoyenne.*

23 Finances départementales : entre contraintes et accroissement des besoins sociaux

Présentation de l'action sociale dans les finances départementales sur une longue période, projection de graphiques et cartes pour visualiser les fortes disparités entre territoires. Une équation financière à résoudre sur les 4 grandes politiques d'action sociale : Insertion, Personnes Agées, Personnes Handicapées, Aide à l'enfance.

➤ **Leticia Hachem**, Responsable d'études, La Banque Postale ; **Didier Lesueur**, Délégué général adjoint de l'ODAS.

Animation : Maximilien Veillas, Responsable Marché Santé de La Banque Postale ; **Thomas Dubois**, Directeur de l'Uriopss Champagne-Ardenne.



24 « Mon observatoire du développement durable » pour les structures sanitaires, médico-sociales et sociales

L'Uniopss a participé à toutes les étapes de la mise en place de « Mon Observatoire du Développement Durable », élaboré avec l'Anap et des fédérations du secteur afin de restituer des indicateurs chiffrés et non chiffrés pour apprécier la maturité des structures au niveau des axes gouvernance, sociétal, social, environnemental, achats responsables et axe économique.

La première campagne de collecte, réalisée en ligne de juin à septembre 2017, a permis à l'Anap de publier un premier rapport d'analyse à partir des résultats des répondants issus des secteurs sanitaire, social et médico-social, présentant les résultats détaillés et les enseignements sur tous les enjeux du Développement Durable, les engagements des structures principalement dans des démarches de RSE et d'identifier des pistes d'amélioration par un plan d'actions personnalisé et des ressources utiles à la mise en œuvre de ces actions. En vue de la deuxième collecte, l'Anap viendra présenter sa démarche globale et des témoignages d'associations du réseau Uniopss ayant participé à cette démarche.

► **Benjamin Lemoine**, Chef de projet à l'Anap ; **un adhérent** du réseau Uniopss-Uniopss.

Animation : Isabelle Léomant, Conseillère technique, Uniopss.

25 Les nouveaux dispositifs d'accompagnement concourant à la transformation de l'offre

De manière opérationnelle, on entend par la transformation de l'offre sociale et médico-sociale, toute action visant à la rendre plus inclusive, plus souple et plus adaptée à la prise en compte des situations individuelles, notamment complexes, dans un objectif de fluidification des parcours. De nouveaux dispositifs ont été créés ou reconnus afin de faciliter les parcours des personnes et compléter la palette de l'offre dans les différentes dimensions de la vie : scolarisation, emploi, accompagnement. En axant cet échange sur les nouveaux dispositifs d'accompagnements comme le fonctionnement en dispositif ITEP (DITEP) et les pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) issus de la démarche « une réponse accompagnée pour tous », l'objectif de cette agora est d'échanger sur ces pratiques innovantes, de mieux cerner leurs atouts, leurs complexités et d'en préciser les périmètres et les enjeux.

► **Jean-Pierre Berçon**, Directeur de Félix-Jean-Marchais (Mayenne 53) et administrateur de l'AIRe ; **Vincent Moreau**, Directeur Général, AD PEP 28 (Eure-et-Loir).

Animation : Gwenaëlle Sébilo, Conseillère technique, Uniopss.

26 Réduire les risques liés à l'alcool dans les structures d'hébergement

L'Anpaa et Emmaüs Solidarité ont expérimenté, en Ile-de-France, une démarche de réduction des risques liés à l'alcool intitulée : « De l'interdiction de l'alcool au sein d'un CHRS à une autorisation encadrée ». Cette agora sera l'occasion de présenter cette approche innovante et de débattre ensuite des possibilités de déclinaison de celle-ci dans les structures d'hébergement (CHRS, HU...). D'autres expériences, menées dans la région Centre-Val de Loire seront également présentées.

► **Un représentant de l'Anpaa en Ile-de-France ; un représentant d'Emmaüs Solidarité.**

Animation : Mohammed Lounadi, Directeur de l'Anpaa en Centre-Val de Loire.

27 Pour accompagner le changement humain : promouvoir et développer la médiation conventionnelle

Le secteur de la santé et des solidarités connaît une période de transition génératrice de nombreuses tensions qui peuvent compromettre la réussite de projets ou générer des conflits, au sein des organisations, entre les acteurs ou avec leur environnement.

Les associations sont bousculées dans leur éthique et dans leur pratique par un contexte de transformation quantitative et qualitative des besoins sociaux, de modifications de l'implication de l'État et des collectives locales, et de raréfaction des ressources financières. La spécificité de leurs rapports sociaux est également bousculée par les mutations des modes de régulation et les évolutions des parties prenantes au projet associatif. Dans ce contexte, l'Uriopss Ile-de-France a eu la volonté de mettre à la disposition des associations et fondations intervenant dans les secteurs santé et solidarité, un nouvel outil de gestion et d'apaisement des tensions pour concrétiser des projets (par exemple en matière de coopération) et régler des conflits (action préventive ou curative) : un Centre de Médiation Conventionnelle (www.centre.mediation-uriopss.net) a ainsi été lancé le 13 octobre 2016. Venez échanger avec des acteurs et participer au déploiement de ce projet innovant.

► **Marianne Debré**, médiatrice ; **Pierre Marcenac**, Trésorier de la Fondation Abbé Pierre ; **témoignages** de bénéficiaires et de partenaires.

Animation : Sabine Esnault, Conseillère technique, Uriopss Ile-de-France.

28 Renforcer les fonds propres du secteur de l'ESS, comment mobiliser des ressources ?

Dans un contexte de raréfaction des financements publics, couplés à une croissance importante des besoins sociaux, la loi ESS de 2014 offre la possibilité aux associations de bénéficier de nouveaux outils de financement en fonds propres et quasi fonds propres, pour notamment optimiser leur capacité de développement et d'innovation. Il s'agit donc de mobiliser des fonds privés, non pas en substitution des fonds publics mais bien en complément. Il existe aujourd'hui plusieurs modalités d'intervention : le titre associatif et/ou l'émission de valeurs mobilières telles que des obligations et/ou d'effets de commerce tels que des billets à ordre. Si la structure émettrice est éligible à l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale), celle-ci peut bénéficier de la ressource issue des circuits de l'épargne salariale solidaire, mis en place, depuis quelque temps, pour les PERCO et PEE dernièrement... Cette agora sera l'occasion d'en savoir plus sur ces nouveaux dispositifs. Les intervenants partageront avec vous les meilleures pratiques constatées et des exemples réussis et duplicables.

► Agora animée par **Valérie Vitton**, Directrice des financements et conseils spécialisés du Crédit Coopératif, avec la participation de **Jacques Prieto**, Conseiller technique de l'Uriopss Centre. Un ou plusieurs témoins viendront enrichir la discussion.



29 Prospective et intelligence collective au cœur de la démarche de projet

Dans un environnement potentiellement déstabilisateur, une pratique volontariste, inventive et rigoureuse de la prospective permet de remettre en perspective les projets des associations. Inscrites au croisement d'une démarche prospective humaniste et du courant de l'intelligence collective et coopérative, les expériences menées dans le réseau Uniopss-Uriopss - processus collectifs, formations, accompagnement - permettent de mieux cerner les potentiels de la prospective pour affirmer une politique associative.

> **Marion Montessuy**, Directrice générale de l'association Voir Ensemble ; **Frédéric Weber**, formateur, membre du comité technique et scientifique de l'Espace Recherche et Prospective.

Animation : Christine Chognot, Adjointe au directeur général et Responsable de la mission de Prospective, Uniopss.

30 Comment les associations peuvent participer à la construction d'une justice moderne ?

La justice française est au carrefour d'un ensemble de politiques publiques qui peut concerner bien évidemment la sécurité, mais aussi l'immigration, la santé, l'hébergement, la formation, l'éducation.

Elle est souvent décriée pour sa lenteur, sa complexité et ses codes, ses décisions non exécutées... Pour les mineurs, on constate que l'empilement des réformes de l'Ordonnance de 45 a constitué un mille-feuille illisible et confus pour la société, les jeunes et leur famille. Pour les majeurs, les alternatives aux poursuites, qui constituent une réponse à de très nombreuses infractions, sont un enjeu majeur en termes de gestion des

infractions du quotidien et de crédibilité de la réponse pénale. S'agissant de l'exécution des peines, dans un contexte d'inflation carcérale, on ne peut que constater que la prison ne remplit pas sa mission d'insertion.

Comment, dans ce contexte, les associations peuvent-elles contribuer à l'amélioration d'un système qui paraît à bout de souffle ? Comment peuvent-elles participer à la réduction des inégalités et au vivre ensemble ? Quelle place peuvent-elles prendre afin de rendre la justice du quotidien plus efficace ? Et quelles propositions doivent-elles défendre, dans l'objectif d'une justice de qualité au service d'une démocratie vivante ?

> **Géraldine Duchemin**, Présidente de la Commission pré-sententielle et **Christian Fournier**, Président de la Commission post-sententielle (Citoyens et Justice).

31 Mobiliser et accompagner l'encadrement de proximité pour développer la qualité de vie des salariés

Depuis plusieurs années, dans l'ESS, la qualité de vie au travail ressentie par les salariés se dégrade. Ce phénomène est à mettre en lien avec les évolutions du contexte : vieillissement des usagers, diminution des financements publics, fortes attentes sociales, exigences institutionnelles accrues, etc. La santé des salariés s'en ressent. Comment agir ? Le rôle de l'encadrement de proximité est essentiel. Cependant, les encadrants sont eux-mêmes sujets à des contraintes très fortes. Il s'agit donc de les associer aux solutions à mettre en œuvre. CIDES, le centre de ressources et d'action de Chorum, présentera des expérimentations et outils pratiques visant à développer des approches et des outils adaptés à nos secteurs d'activité.



Bulletin d'inscription

À retourner complété et accompagné du règlement

(chèque bancaire à l'ordre de l'Uniopss) à l'adresse suivante :

UNIOOSS – Secrétariat du Congrès - 15 rue Albert - CS 21306 - 75214 PARIS Cedex 13



ORGANISME

ADRESSE

CODE POSTAL

PAYS

E-MAIL *

VILLE

TÉL.

TAMPON DE L'ORGANISME

TARIFS DÉGRESSIFS SELON LE NOMBRE D'INSCRITS	
Inscrits	Non adhérents
1 ^{er} et 2 ^e	300 €/pers. 450 €/pers.
3 ^e et 4 ^e	270 €/pers. 405 €/pers.
5 ^e et suivants	200 €/pers. 300 €/pers.

*N'oubliez pas de mentionner votre e-mail afin de recevoir vos badges d'accès au Congrès

Participants	Nom, Prénom en capitales	Fonction	Montant inscriptions (a)	Déjeuners 30 € par repas et par personne		Soirée festive 55 € par personne	Fichet SNCF (à cocher)
				4 avril	5 avril		
1 ^{er}			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
2 ^e			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
3 ^e			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
4 ^e			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
5 ^e			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
6 ^e			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
7 ^e			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
8 ^e			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
9 ^e			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
10 ^e			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
11 ^e			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
Sous-totaux			(1) €	(2) €	(3) €	(4) €	€
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)		 €				€

(a) Pour chaque inscrit, indiquez le tarif d'inscription correspondant en vous référant aux tarifs mentionnés dans l'encadré « Tarifs dégressifs selon le nombre d'inscrits ».

Inscrivez-vous en ligne, simple, pratique et rapide !
congres2018.uniopss.asso.fr

En vertu de la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, j'autorise l'Uniopss à transmettre certaines des informations de cette fiche aux exposants du congrès 2018. Si vous ne souhaitez pas autoriser l'Uniopss à transmettre ces informations, veuillez cocher la case ci-contre

Retrouvez les conditions générales de vente sur le site internet du Congrès

Les adhérents de l'Uniopss

> Les adhérents nationaux

Liste arrêtée au 2 février 2018

ACCENT PETITE ENFANCE*
ACIS FRANCE
ACTION ENFANCE FONDATION MVE
ADESSA A DOMICILE
ADMR UNION NATIONALE
ADVOCACY FRANCE
AG2R LA MONDIALE
AGENCE DU DON EN NATURE (ADN)
AGENCE NOUVELLE DES SOLIDARITÉS
ACTIVES (ANSA)
AMICALE DU NID
APPRENTIS D'AUTEUIL
ASSOCIATION DES CITÉS DU SECOURS
CATHOLIQUE (ACSC)
ASSOCIATION DES COLLECTIFS ENFANTS
PARENTS PROFESSIONNELS (ACEPP)
ASSOCIATION DES ITEP ET DE LEURS
RÉSEAUX (AIRE)
ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE
(APF)
ASSOCIATION JEUNESSE CULTURE LOISIRS
ET TECHNIQUE (JCLT)
ASSOCIATION L'ESSOR
ASSOCIATION LE MOULIN VERT
ASSOCIATION MOISSONS NOUVELLES
ASSOCIATION NATIONALE ASSISTANTS
MATERNELS ET ASSISTANTS/
ACCUEILLANTS FAMILIAUX (ANAMAFA)*
ASSOCIATION NATIONALE DE PRÉVENTION
EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE (ANPAA)
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉQUIPES
CONTRIBUANT À L'ACTION MÉDICO-SOCIALE
PRÉCOCE (ANECAMSP)
CAISSE CENTRALE DE LA MUTUALITÉ
SOCIALE AGRICOLE (CCMSA)
CENTRE D'ORIENTATION SOCIALE (COS)
CITOYENS ET JUSTICE
COLLECTIF DES ASSOCIATIONS
CITOYENNES*
COMITÉ NATIONAL DE LIAISON DES
ACTEURS DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
(CNLAPS)

COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITÉ
SAINT VINCENT DE PAUL
CONFÉDÉRATION DES UNIONS RÉGIONALES
DES CENTRES DE SOINS INFIRMIERS (C3SI)
CONGRÉGATION DES SŒURS
HOSPITALIÈRES SAINT-THOMAS DE
VILLENEUVE
CONGRÉGATION DES SŒURS NOTRE DAME
DE CHARITÉ DU BON PASTEUR
CONSEIL NATIONAL HANDICAP & EMPLOI
DES ORGANISMES DE PLACEMENT
SPÉCIALISÉS (CHEOPS)
CROIX ROUGE FRANÇAISE
EMMAÛS FRANCE
FAMILLES RURALES FÉDÉRATION
NATIONALE
FÉDÉRATION ADDICTION
FÉDÉRATION DE COMITÉS ET ORGANISMES
D'AIDE AUX CHÔMEURS PAR L'EMPLOI
(COORACE)
FÉDÉRATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE
FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA
SOLIDARITÉ
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS
GESTIONNAIRES ET DES ÉTABLISSEMENTS
DE RÉADAPTATION POUR HANDICAPÉS
(FAGERH)
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ET
DES ACTEURS POUR LA PROMOTION ET
L'INSERTION PAR LE LOGEMENT (FAPIL)
FÉDÉRATION DES CENTRES MÉDICO-
PÉDAGOGIQUES (FDCMPP)
FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET
SOCIOCULTURELS DE FRANCE (FCSF)
FÉDÉRATION DES MAISONS D'ACCUEIL
HOSPITALIÈRES (FMAH)
FÉDÉRATION DES RAYONS DE SOLEIL DE
L'ENFANCE
FÉDÉRATION FRANÇAISE DES BANQUES
ALIMENTAIRES (FFBA)
FÉDÉRATION HABITAT ET HUMANISME
FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MÉDIATION
ET DES ESPACES FAMILIAUX (FENAMEF)

FÉDÉRATION NATIONALE DES
ASSOCIATIONS DE L'AIDE FAMILIALE
POPULAIRE / CONFÉDÉRATION SYNDICALE
DES FAMILLES (FNAAFP-CSF)
FÉDÉRATION NATIONALE DES
ASSOCIATIONS DE PERSONNES ÂGÉES ET
DE LEURS FAMILLES (FNAPAEF)
FÉDÉRATION NATIONALE DES
ASSOCIATIONS POUR LA PETITE ENFANCE
(FNAPPE)
FÉDÉRATION NATIONALE DES
ASSOCIATIONS SOLIDAIRES D'ACTION
AVEC LES TSGANES ET GENS DU VOYAGE
(FNASAT - GENS DU VOYAGE)
FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉCOLES DE
PARENTS ET DES ÉDUCATEURS (FNEPE)
FÉDÉRATION NATIONALE DES
ÉTABLISSEMENTS D'HOSPITALISATION À
DOMICILE (FNEHAD)
FÉDÉRATION NATIONALE DES
INSTITUTIONS DE SANTÉ ET D'ACTION
SOCIALE D'INSPIRATION CHRÉTIENNE
(FNISASIC)
FÉDÉRATION NATIONALE SOLIDARITÉ
FEMMES (FNSF)
FÉDÉRATION SANTÉ HABITAT
FÉDÉRATION SANTÉ MENTALE FRANCE
FÉDÉRATION SOLIHA
FONDATION ABBÉ PIERRE
FONDATION DE FRANCE
FONDATION DE L'ARMÉE DU SALUT
FONDATION DIACONESSES DE REUILLY
FONDATION LA VIE AU GRAND AIR
FONDS SOCIAL JUIF UNIFIÉ
FRANCE TERRE D'ASILE
GÉNÉRATIONS MUTUALISTES
GROUPEMENT NATIONAL POUR
L'INSERTION DES PERSONNES
HANDICAPÉES PHYSIQUES (GIHP)
L'ASSOCIATION POUR L'INSERTION SOCIALE
ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES
HANDICAPÉES (ADAPT)

L'ARCHE EN FRANCE
LA CIMADE
LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
MEDECINS DU MONDE
MUTLOG
ŒUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS (OSE)
PROBTP RMS
RÉSEAU COSI (RÉSEAU DE COHABITATION
SOLIDAIRE INTERGÉNÉRATIONNELLE)
SECOURS CATHOLIQUE
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL (SSVP)
UNION DES PROFESSIONNELS DE
L'HÉBERGEMENT SOCIAL (UNAFO)
UNION FÉDÉRATIVE DES ASSOCIATIONS
DE FAMILLES D'ACCUEIL ET ASSISTANTS
MATERNELS (UFNAFAM)
UNION FRANÇAISE DES CENTRES DE
VACANCES DE LOISIRS (UFCV)
UNION FRANÇAISE POUR LE SAUVETAGE DE
L'ENFANCE (UFSE)
UNION NATIONALE DE L'AIDE, DES SOINS ET
DES SERVICES AUX DOMICILES (UNA)
UNION NATIONALE DES AMIS ET FAMILLES
DE MALADES MENTAUX (UNAFAM)
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE
FAMILLES DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET
CÉRÉBROLÈSES (UNAFTC)
UNION NATIONALE DES CLLAJ
UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES
JEUNES (UNHAJ)
VACANCES ET FAMILLES
VOIR ENSEMBLE

* Groupement associé

> Les Uriopss

ALSACE
www.uriopss-grandest.fr

AQUITAINE
www.uriopss-aquitaine.fr

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
www.uriopss-ara.fr

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
www.uriopss-bfc.fr

BRETAGNE
www.uriopss-bretagne.fr

CENTRE
www.uriopss-centre.fr

CHAMPAGNE-ARDENNE
www.uriopss-grandest.fr

GUADELOUPE
www.uriopss-guadeloupe.fr

HAUTS DE FRANCE - NORD PAS-DE-CALAIS
www.uriopss-hdf.fr

HAUTS DE FRANCE - PICARDIE
www.uriopss-hdf.fr

ILE-DE-FRANCE
www.uriopss-idf.fr

MARTINIQUE / URASS
www.uriopss-martinique.fr

NORMANDIE CAEN
www.uriopss-normandie.fr

NORMANDIE SEINE-EURE
www.uriopss-normandie.fr

OCCITANIE
www.uriopss-occitanie.fr

PACA ET CORSE
www.uriopss-pacac.fr

PAYS DE LA LOIRE
www.uriopss-pdl.fr

POITOU-CHARENTES LIMOUSIN
www.uriopss-pchl.fr

RÉUNION-MAYOTTE
www.uriopss-reunion-mayotte.fr



15 rue Albert - CS 21306, 75214 - Paris Cedex 13

Tél. 33 (1) 53 36 35 00

contact@uniopss.asso.fr - www.uniopss.asso.fr - [@uniopss](https://twitter.com/uniopss)